

Domaine de la Lombardière  
07430 Davézieux  
Tél : 0475675557 - www.annonayrhoneagglo.fr

Rendu et certifié exécutoire en vertu des articles L2131-1 et L5211-3 du Code général des collectivités territoriales.

Transmis en sous-préfecture le :	Publié le :	Notifié le :

**Conseil communautaire du jeudi 12 décembre 2024 - 18H30**  
**Salle de la route bleue- SAINT CYR**

**Délibération n°CC\_2024\_185**  
**Assemblées - Compte-rendu des délibérations prises en vertu de la**  
**délégation de pouvoirs au bureau communautaire - Séances du 19**  
**septembre, du 10 octobre et du 28 novembre 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 56

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine MARTINEZ

**Étaient présents :**

Christian ARCHIER, Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Nathalie CLEMENT, Claudie COSTE, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Gilles DUFAUD, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Chrystelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Mohamed GUENNIF, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIERE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE

**Ayant donné pouvoir :**

Carlos ALEGRE donne pouvoir à Denis HONORE, Jean-Yves BONNET donne pouvoir à René SABATIER, Brigitte BOURRET donne pouvoir à Martine OLLIVIER, Clément CHAPEL donne pouvoir à Sylvette DAVID, François CHAUVIN donne pouvoir à Sylvie BONNET, Nadège COUZON donne pouvoir à Claudie COSTE, Romain EVRARD donne pouvoir à Danielle MAGAND, Juanita GARDIER donne pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Frédéric GONDRAND donne pouvoir à Antoine MARTINEZ, Stéphanie ISSARTEL donne pouvoir à Gilles DUFAUD, Edith MANTELIN donne pouvoir à Simon PLENET, Catherine MOINE donne pouvoir à Antoinette SCHERER, Patrick OLAGNE donne pouvoir à Laurent MARCE, Pascal PAILHA donne pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE

**Absents ou excusés :**

Agnès PEYRACHE, Bertrand PIATON

Le quorum est atteint.

***Le rapporteur, Monsieur Simon PLENET, expose :***

Conformément à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des travaux du bureau communautaire exercés par délégation du conseil communautaire à chaque réunion de l'organe délibérant.

Les délibérations suivantes ont été examinées lors de cette séance :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024**

<b>NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION</b>	<b>INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION</b>	<b>DÉCISION</b>
CC_2024_121	Economie - Zone du Flacher à Félines - Cession d'un bâtiment industriel à la société SANTIMO	Approuvée à la majorité
CC_2024_122	Déchets - Convention opérationnelle de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche pour la campagne 2024 de broyage des déchets verts à destination du monde agricole	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_123	Ressources Humaines - Adoption d'un protocole transactionnel	Approuvée à la majorité

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024**

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
CC_2024_152	Sports - Utilisation des équipements sportifs par les collèges pour l'éducation physique et sportive obligatoire - Nouvelle convention type	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_153	Sports - Utilisation générale des équipements sportifs par les lycées pour l'éducation physique et sportive obligatoire - Nouvelle convention type	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_154	Sports - Utilisation particulière du gymnase Rives de Faya par les lycées Boissy d'Anglas et Montgolfier pour l'éducation physique et sportive obligatoire - Nouvelle convention type	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_155	En Scènes - Convention de partenariat avec la Cave de Saint-Désirat	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_156	En scènes - Convention de partenariat avec Bionacelle	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_157	En scènes - Convention de partenariat avec l'hôtel du midi	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_158	En scènes - Convention de partenariat avec le comité d'entreprise Canson	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_159	Economie et attractivité du territoire - Dispositif de soutien aux porteurs de projets d'hébergements touristiques – Attribution de subventions	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_160	Économie – Dispositif d'aides à l'immobilier commercial (DAIC) à destination des communes – Attribution de subventions	Approuvée à l'unanimité

CC_2024_161	Économie – Dispositif d'aides à l'immobilier commercial (DAIC) à destination des propriétaires privés – Attribution de subventions	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_162	Aides TPE – Attribution de subventions – Aides directes à la modernisation et à la création des entreprises artisanales et commerciales avec point de vente et vitrines	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_163	Aide a la réalisation de travaux dans le cadre de l'OPAH-RU cœur de ville historique d'Annonay, Cance, Tournon - Attribution d'une subvention à une copropriété dégradée située 17/19 rue Montgolfier	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_164	Développement économique - Cession de la parcelle cadastrée BD 229, rue Léo Lagrange à Annonay à l'entreprise APF POOL DESIGN	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_165	Transports - Avenant n°3 à la convention portant sur l'organisation et le financement des lignes régulières régionales interurbaine du réseau Cars Loire	Approuvée à l'unanimité

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
CC_2024_166	Economie - Tarifs du Pôle entrepreneurial applicables au 1er janvier 2025	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_167	Economie - Cession d'une parcelle de terrain à prendre sur les parcelles cadastrées zone du Rivet à Boulieu-lès-Annonay à l'entreprise FAS (Fermeture Automatismes Serrurerie)	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_168	Aides TPE – Attribution de subventions – Aides directes à la modernisation et à la création des entreprises artisanales et commerciales avec point de vente et vitrines	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_169	Convention d'occupation temporaire dans le cadre du développement d'un projet photovoltaïque en toiture par A Nos Watts sur le conservatoire de Cance	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_170	Bail emphytéotique dans le cadre du développement d'un projet photovoltaïque en toiture par A Nos Watts sur le Bâtiment Orange	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_171	Déchets - Tarifs 2025 des apports des professionnels en déchèterie	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_172	Déchets - Tarifs 2025 de la redevance spéciale	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_173	Eau potable - Grilles tarifaires	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_174	Redevances Eau potable	Approuvée à l'unanimité

CC_2024_175	Redevance consommations d'eau et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_176	Assainissement collectif et assainissement non collectif - Grilles tarifaires	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_177	Assainissement collectif - Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_178	Redevance Assainissement	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_179	Redevance performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_180	Gestion des eaux pluviales urbaines - Grille tarifaire - Bordereau des prix travaux	Approuvée à l'unanimité
CC_2024_181	Ressources Humaines - Tableau des emplois	Approuvée à l'unanimité

Le Conseil communautaire, après en avoir,

### DÉLIBÉRÉ

Prend acte,

**PREND ACTE** des délibérations prises par le Bureau Communautaire pour la séance du 19 septembre, 10 octobre et 28 novembre 2024.

Fait à Davézieux, le 17 décembre 2024

**Simon PLENET,**

**Président d'Annonay Rhône  
Agglo**

*Le présent acte est susceptible d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon par voie postale : 184 Rue Duguesclin, 69003 Lyon ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État dans le département.*

*Le Directeur Général des Services et le Comptable Public d'Annonay Rhone Agglo sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera applicable après publication et transmission au représentant de l'État dans le Département.*